



Consignes sanitaires
Année universitaire
2020-2021

Un principe de base : que chacun se sente responsable !

- Le problème : couper les chaînes de contamination pour **éviter la contagion**
- La solution : **être prudent**, que l'on soit étudiant, enseignants, secrétaires ou autres
- Le but final : maintenir les activités **en présentiel** toute l'année... et contribuer à lutter contre la maladie

Être prudent, c'est...

- **S'informer** sur les bonnes pratiques (fiches d'information sur l'intranet, mails, affiches, réunions...) susceptibles d'évoluer dans l'année
- **Respecter** les règles obligatoires sans chercher à tricher... et sans amener à faire de la discipline et risquer des sanctions
- Faire preuve de **bon sens** : se laver les mains si contact avec le matériel collectif, garder ses distances, etc. ne pas devenir imprudents dès la sortie de la salle de cours...

Une mesure centrale : le masque

→ **Masque obligatoire** dès qu'on rentre dans les locaux de l'Université :

En salle de TD, en amphis, dans les bâtiments, au secrétariat, etc.

Obligation valable pour toutes les personnes fréquentant l'université

Accès refusé à tout étudiant en cas d'absence de masque par les enseignants, les secrétaires, les bibliothécaires, etc.

A porter aussi à l'extérieur en cas d'affluence

→ **Masque apporté par les étudiants** :

Pas de fourniture de masques par l'université, même en cas d'oubli

Pour les étudiants en difficultés financières, contacter le CROUS pour des aides

→ Rendre le port du masque **efficace** :

Port sur la bouche ET le nez

Eviter de le toucher avec les mains et se soucier de sa propreté

Autres dispositions complémentaires

→ Eviter la **contagion par contacts** avec des surfaces souillées

Se laver régulièrement les mains et utiliser le GHA à disposition à l'entrée des locaux

Ne pas se prêter du matériel

Désinfection quotidienne des locaux

Désinfection des claviers d'ordinateurs dès le changement d'utilisateur

→ **Aérer les locaux** pour assainir l'air

Respecter les sens de circulation et l'ordre de remplissage des salles

Fin et début des cours décalés de 10 minutes pour aérer les pièces sans présence des étudiants (par exemple, fin du cours à 9 h 50 et début du suivant à 10 h 10)

Amphithéâtres utilisés à moitié de leur capacité pour éviter de trop grands effectifs

Eviter les regroupements dans les couloirs avant ou après les cours

En général, éviter les attroupements et maintenir les distances

Organisation des cours d'amphi

→ Accueil **par moitié** des étudiants en CM

Rotation présentiel/distanciel par semaine de cours pour tous les CM ; par exemple semaine 1, tous les CM en présentiel pour le sous-groupe 1 et en distanciel pour le sous-groupe 2, et vice-versa pour la semaine 2...

Information donnée sur le sous-groupe d'appartenance par le secrétariat et sur internet

Obligation de respecter le planning de présence de son sous-groupe

→ **Retransmission simultanée** du cours pour le distanciel

Aux mêmes horaires, le cours sera retransmis sur une plateforme (Zoom ou autre)

Liens de retransmission transmis aux étudiants sur moodle avec identifiants nécessaires

Retransmission audio avec vision des documents de cours (diapos, tableau numérique, etc.)

Mêmes exigences d'assiduité, de prise de notes, de questions à poser à l'enseignant, de rattrapage en cas d'absence.

Signaler les difficultés à suivre en distanciel (soucis de connexion, manque de matériel)

Si vous pensez être contaminé-e

→ Prendre la décision de vous **isoler au maximum**

Ne pas venir sur le campus et ne pas rencontrer les autres étudiants en dehors du campus

Rester chez soi le plus possible et éviter les contacts au maximum

→ **Vérifier** si vous êtes effectivement contaminé-e

Prendre rdv pour un dépistage dans un centre proche <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/tout-savoir-sur-la-covid-19/article/se-faire-depister-lieux-et-conditions>

Contactez votre médecin traitant ou le CSU pour soins [0476828238](tel:0476828238)

→ **Gérer** votre absence en cours

Avertir le secrétariat et/ou vos enseignants de TD de votre absence longue

Demander un justificatif pour absence aux services médicaux d'accueil

Prendre vos dispositions pour pouvoir poursuivre les études si possible (CM par visio, récupérer par internet des documents, etc.)

Contactez votre responsable pédagogique pour voir les aides possibles